

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > MANIFESTATIONS ET COLLOQUES

De la signification des mots aux sens du droit, colloque international organisé par le CTHDIP

DU 17 MARS 2016 AU 18 MARS 2016

Début des travaux, 17 mars, 14 h
Manufacture des Tabacs
Amphithéâtre MI V - Colloques - Guy Isaac

Colloque organisé par le CTHDIP et le programme "Norma" porté par la ComUE HeSam Université, avec le soutien du Centre Michel de l'Hospital (Université d'Auvergne, sous la direction de Marie Bassano (CTHDIP, Université Toulouse Capitole), Pierre Bonin (UMR Droit comparé, Ecole de droit de la Sorbonne) et Cyrille Dounot (CMH, Université d'Auvergne)



Le Digeste de Justinien contient en avant-dernier titre un *De verborum significatione* ambitieux, regroupant en 246 fragments une myriade de difficultés de compréhension des termes juridiques. Ce titre ne donne pas seulement à voir que la langue du droit lui est propre ; la preuve est aussi apportée par l'exemple que les mots du droit sont puissants, et contiennent en eux, quand le sens en est saisi, la potentialité d'effets déterminés. Le droit, parce qu'il interagit avec le discours, est un phénomène linguistique. Toute l'histoire de la science juridique témoigne de la mise en place de mécanismes de production du sens, permettant de donner signification à des éléments plus ou moins explicites. Ce rapport est en réalité à double sens : les opérations de décryptage du sens des termes ont aussi pour effet de charger les mots d'un sens codé, évident aux yeux de celui qui maîtrise la clef de déchiffrement, impénétrable aux yeux du profane. La définition juridique participe ainsi à la fois d'un décodage et d'un encodage du réel par les juristes. Elle donne sens au droit - dans la double acception du terme, tout à la fois signification et direction - en donnant sens aux mots.

Argumentaire complet : https://www.univ-paris1.fr/fileadmin/UMRdroitcompare/De_Verborum_S.docx

I n s c r i p t i o n s

L'inscription des professionnels du secteur privé et du secteur public sera prise en compte après règlement des frais d'inscription (50 euros).
Règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable, à adresser :

■ par voie postale : Université Toulouse 1 Capitole - CTHDIP - Bureau AR 206 - Colloque "De la signification des mots aux sens du droit" - 2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9

■ Pour toute demande de renseignements : [Madame Jacqueline Begliuti](#)

Nom (*)

Prénom (*)

Fonction ou titre (*)

Etablissement (*)

Adresse postale (*)

Code postal (*)

Ville (*)

Pays (*)

Téléphone (*)

Courriel (*)

| | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----------------|----|-------|---------------|
| Droits d'inscription | <input type="checkbox"/> | Professionnels du | secteur privé | - | 50 | euros |
| <input type="checkbox"/> | | Professionnels du | secteur public | - | 50 | euros |
| <input type="checkbox"/> | | Auditeurs libres | - | 50 | euros | |
| <input type="checkbox"/> | | E t u d i a n t s | - | | | g r a t u i t |
| <input type="checkbox"/> | | Personnels UT1 - gratuit | | | | |

Saisissez le mot apparaissant dans l'image (*)



[écoutez le mot à saisir](#)